

1^{er} semestre 2019

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°03

Assemblée générale de la CODEL



**Anticiper pour rééditer
les exploits de l'observation
électorale de 2015 et 2016**

P. 8

Nouveau code électoral

**La CODEL identifie des défis à
relever pour des élections
apaisées en 2020**



P. 6

**Suivi citoyen des politiques
publiques**

**La CODEL
dans trois
régions du
Burkina Faso**

P. 4

Tirant les leçons des activités depuis le précédent processus électoral, 2015-2017, la CODEL s'est mise au travail.

Comment ne pas tirer les leçons d'une stratégie électorale réussie et achevée. Nous nous plaçons de le rappeler à tout vent : la situation ROOM mode de surveillance domestique expérimentée par la CODEL a donné des résultats inédits et exemplaires.

- l'audit du fichier électoral mené entre autre par l'OIF a convaincu les électeurs du processus,
 - les campagnes électorales successives ont été positives, quasi pacifiques et porteuses,
 - les déroulements électoraux et les choix des impétrants hors mis la désignation des maires a été à nulle part honorable,
 - Les résultats ont été acceptés,
- Notre constat de ce phénomène est extraordinaire, inédit sur notre continent, au Burkina Faso en particulier. Partant de la capitalisation complète faite par la CODEL, cette activité majeure de ses occupations, la CODEL s'est mise au travail pour superviser et relever d'autres importants défis.

Nous sommes partis du principe selon lequel après les élections tout n'est pas fini. Nous avons simplement exploité le contenu de la situation ROOM et nous nous sommes investis aux côtés des citoyens dans l'approfondissement de la construction de la démocratie naissante :

- renforcer nos capacités organisationnelles et celles de nos membres
- suivre les politiques publiques par le biais d'une plateforme nouvelle que nous avons



baptisé PRESIMETRE,

- donner goût aux citoyens, l'exercice de l'imputabilité et de la redevabilité.

Quoi de plus noble pour les animateurs du principe républicain et démocratique de rendre compte.

Nous sommes allés au contact de nos citoyens pour expliquer notre action en utilisant des outils d'apprentissage peaufinés : plaidoyers, conférences, prise en compte des préoccupations essentielles dont les vœux de réconciliation nationale et les initiatives du HCRUN.

Nous avons été aussi attentifs aux conséquences détestables du terrorisme et les avons condamnées énergiquement par leur dénonciation : YIRGOU, DABLO et encouragé ceux qui sont au front pour éradiquer ces situations dramatiques.

Nous avons solidarisé avec les FDS et la justice dans les traitements qu'elles étaient amenées à administrer. Nous avons relevé par ailleurs l'état de la situation sur le continent en prêtant attention à ce qui se

passé en Algérie, au Soudan et en Ethiopie. Nous apprenons le principe suivant, « là où il y a lutte et résistance il y a forcément victoire et espoir ».

Sur ces faits la CODEL est outillée pour relever les défis qui se profilent à l'horizon. Notre dernière assemblée générale en a donné le ton. C'est pourquoi la CODEL fonde ses espoirs sur le dialogue politique initié par son Excellence ROCK MARC CHRISTIAN KABORE, le Président du Faso le 15 juillet 2019.

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections

Tél.: (226) 25 38 38 46
Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf
codelburkina@gmail.com

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Lydia ZANGA/OUEDRAOGO
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Maquette & Mise en page
Agence Bercy
+226 79127777

Présentation de vœux 2019

La CODEL engagée aux côtés de son président pour de nouvelles victoires

Le bureau exécutif de la CODEL a présenté ses vœux de 2019 à son président, Me Halidou Ouédraogo, le vendredi 25 janvier 2019 à Ouagadougou, en présence du personnel administratif et des représentants de ses organisations membres. Les vœux ont été exprimés par le vice-président de la CODEL, Daniel Da Hien dont voici le contenu :

- Monsieur le Président de la CODEL,
- Chers membres du bureau exécutif national,
- Chers représentants des osc membres,
- Cher personnel.

L'occasion d'une nouvelle année semble généralement la meilleure pour présenter des vœux, faire le bilan de l'année écoulée et tracer des perspectives pour l'avenir. Ce jour 25 janvier 2019, la présente cérémonie de présentation de vœux m'offre l'heureuse opportunité de prendre la parole au nom des membres du bureau exécutif, des organisations et collectifs d'organisations membres et du personnel de la CODEL pour exprimer un certain nombre de sentiments.

Monsieur le Président, l'ensemble de vos collaborateurs formule les vœux très ardents de bonheur, de santé, de prospérité et de réussite pour vous même et votre famille. Que 2019 vous comble de joie et couronne de succès toutes vos entreprises, principalement en ce qui concernent la CODEL, notre maison commune.

2018 a été pour nous une année d'amélioration et de recherche constante de perfection, en vue d'impulser à la CODEL une nouvelle dynamique de réussite. Cet élan unanime pour l'atteinte efficace de nos objectifs, exige une né-

cée, donné le meilleur de lui-même, animé en cela par une volonté de réussir ; volonté prise sur votre propre exemple; en témoignent les victoires engrangées.

Monsieur le Président, Nous nous engageons à faire



Photo de famille

cessaire conjugaison des efforts de chacun. Ainsi, chacun de nous s'est senti responsable pour relever les différents défis lancés à nous.

Monsieur le Président, L'année écoulée fut également très épouvante pour nous du fait de la maladie qui vous a habité plusieurs mois durant et que vous avez heureusement combattu courageusement avec l'esprit de persévérance qu'on vous connaît.

Parlant de bilan, il ne s'agit pas de donner des chiffres touchant aux activités menées, encore moins à la situation financière de la CODEL. Je souhaite vous rassurer que chacun de nous a, tout au long de l'an-

preuve de plus d'efficacité et de déterminations pour l'atteinte des objectifs de notre convention. C'est-à-dire que tout au long de l'année 2019, vous nous trouverez à vos côtés, pour développer de nouvelles initiatives et gagner de nouvelles batailles.

Au titre des perspectives, nous partons confiants en dépit d'un contexte national plus agité, avec des conséquences imprévisibles sur les activités. En tout état de cause, nous sommes préparés à exploiter toutes les opportunités qui viendraient à s'offrir à nous. Pour ce faire, tous les membres du bureau exécutif national s'engagent à unir

Vie de la CODEL

leurs efforts dans une solidarité d'action pour un développement continu et harmonieux de notre convention commune.

Pour terminer, j'émet le vœu que nos efforts communs soient couronnés de succès pour une productivité toujours plus accrue et pour la prospérité de la CODEL.

Réaction de Me Halidou Ouedraogo, Président de la CODEL

Après les vœux présentés par M. DA, le président a remercié l'ensemble des Organisations membres, les membres du Bureau Exécutif National (BEN) et le personnel de la CODEL en ces termes « Je suis sensible aux vœux que vous m'adressez car je les sais sincères et véritables... A mon tour, je vous souhaite une bonne et heureuse année tant dans vos projets

personnels que professionnels... Notre convention est plus efficace grâce à la crédibilité des membres qui la composent et c'est tous ensemble que nous contribuerons à l'édification d'un Etat de droit démocratique dans notre pays. »

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS !!!

Suivi citoyen des politiques publiques La CODEL dans trois régions du Burkina Faso

Des centaines d'hommes et de femmes issus de différents secteurs d'activités, réunis à Gaoua, Dori et Banfora, ont participé à des conférences publiques organisées par la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL). Débutées le samedi 04 mai 2019 dans la région du Sud-Ouest, ces sorties ont pris fin le jeudi 30 mai 2019 dans la région du Sahel. Ces rencontres ont permis de renforcer les connaissances des citoyens sur le programme Présimètre en vue d'un meilleur suivi des politiques publiques.

La Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a initié une série de conférences publiques dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Sahel respectivement le 04 mai à Gaoua le 22 mai à Banfora et le 30 mai 2019 à Dori. L'objectif général de ces conférences est d'améliorer le suivi citoyen des politiques publiques au Burkina Faso.

A ces rencontres portant sur le thème «suivi citoyen des politiques publiques avec un focus sur le présimètre», les participants ont mieux cerné la situation de la mise en œuvre du PNDES dans leur région. Ils ont aussi été instruits sur comment suivre les différentes actions de développement. Les participants de Dori ont eu droit à des interventions sur l'état de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS).

A travers ces conférences, la CODEL



Photo de famille à l'issue de la conférence de Gaoua

entendait offrir un cadre d'échanges interactif sur la mise en œuvre du PNDES, présenter sa contribution au programme présimètre et renforcer la participation des acteurs au niveau régional dans le suivi des plan locaux et régionaux de développement.

Du suivi citoyen des politiques publiques

Lors de la toute première activité à Gaoua, M. Daniel Da Hien, Vice-président de la CODEL, a expliqué que le contrôle citoyen de l'action publique est une action menée par des citoyens ou des organisations de la société civile pour contrôler la gestion publique ou inciter l'Etat/collectivité locale à rendre compte aux citoyens. Le suivi citoyen ;

Vie de la CODEL

selon lui, «...constitue une réelle opportunité pour une élaboration plus participative des politiques publiques de développement». Romaric Maiga, un des participants, a salué la communication. «C'est une communication essentielle car plus les gouvernants savent qu'ils sont contrôlés par les populations, plus ils fourniront des efforts pour mieux faire... » a-t-il dit.

A Banfora et à Dori, Mme Zanga Lydia, secrétaire exécutive de la CODEL a insisté sur l'importance d'une bonne organisation afin d'assurer un suivi citoyen efficace. Ainsi, de façon individuelle ou en association, la veille citoyenne doit se faire dans la crédibilité, la rigueur et le respect de l'autorité afin de pouvoir mieux suivre la gestion de la chose publique dans la légalité.

Sur la mise en œuvre du PNDES

Concernant l'état de mise en œuvre du PNDES, la contribution des directions régionales de l'Économie et de la Planification (DREP) a été sollicitée. Ainsi, selon le DREP du Sud -Ouest, Jean Robert TRAORE, de 2016 à 2018 pour l'ensemble des sous-effets attendus, le taux d'exécution des activités est de 49,55%. Au plan financier, sur une programmation globale de 10 308 344 000 FCFA, 6 015 778 000 FCFA ont été investis ; soit un taux d'exécution financière globale de 58,36%.

Pour sa part, Rasmané Sankara de la DREP des Cascades a annoncé que de 2016-2018 et sur un total de 114 investissements attendus, 84 ont été entièrement réalisés, soit un taux de réalisation global de 73,7%. Pour la



Vue des participants à la conférence publique de Banfora

même période, le montant total investi est ressorti à 6 104 963 284 FCFA pour une prévision de 7 748 468 228 FCFA, soit un taux d'exécution financière globale de 78,8%.

Au Sahel, les exposés sur le PNDES et le PUS ont été faits par M. Harouna KAORE. Il a indiqué que pour le PNDES et au titre du bilan physique on peut retenir 378 actions programmées ; 252 actions déjà réalisées ; 62 actions en cours de réalisation et 64 actions non réalisées.

Pour le bilan financier, il a rappelé que les prévisions s'élèvent à 7 070, 67 millions pour un montant engagé visé de 5 177, 66 millions et un taux d'exécution financière: 73,23 %.

Quant au Programme d'urgence pour le Sahel (PUS-BF), le communicateur a fait savoir qu'il a un coût initial de 455,34 milliards de FCFA sur la période 2017-2020 dont 169,48 milliards pour l'année 2018. Les principales réalisations concernent les secteurs de la santé, de l'eau et assainissement, de l'agriculture et aménagements hydrauliques, de la jeunesse, de la femme, des ressources animales

et halieutiques. Il y a aussi l'économie, le commerce, l'énergie et bien évidemment la sécurité.

Les participants ont voulu plus d'informations sur la localisation précise des réalisations, les écarts entre les taux de réalisation physique et financier, l'état de mobilisation des 18 000 milliards promis par les investisseurs lors de la conférence de Paris en soutien au PNDES. Ils ont aussi posé des questions sur le fondement du PUS-BF ou encore sur le degré d'implication des populations dans la formulation des politiques de développement ;

Les interventions ont permis aux différents participants, issus majoritairement des organisations de la société civile d'avoir des éléments concrets pour l'appréciation des réalisations dans leur région. «Nous sommes ravis d'avoir ces informations car elles nous permettent de comprendre comment est exécuté le programme de développement dans notre région particulièrement et dans tout le Burkina Faso. Chose qui nous permettra de mieux orienter nos activités en tant que société civile» a déclaré Mme Adeline Kambou.

Vie de la CODEL

De la présentation du programme du Présimètre

Dans toutes ces régions, le programme Présimètre et sa plateforme numérique de veille citoyenne Présimètre.bf ont été présentés aux participants. Le presimetre.bf a été particulièrement apprécié par les participants qui s'y sont inscrits pour certains, afin de pouvoir interagir sur la plateforme et donner leur appréciation sur les différentes thématiques traitées.

Même ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique peuvent participer au programme, comme l'a expliqué la secrétaire exécutive de la CODEL, Mme Zanga Lydia «Le programme présimètre renferme plusieurs activités auxquelles les personnes ne maîtrisant pas les NTIC

se retrouveront. Les appels téléphoniques lors de l'émission dialogue citoyen sur la RTB, la participation aux espaces de dialogue et d'interpellation communautaire, aux différentes conférences publiques et aux dialogues citoyens organisés sur le terrain par les OSC partenaires au Présimètre... » sont de son avis, des possibilités offertes à tous les citoyens quel que soit leur degré d'instruction.

L'initiative de ces conférences sur le suivi citoyen a été bien accueillie dans toutes les régions. Mme Apiou/Kabore Joséphine, Gouverneur de la région des cascades a remercié et félicité la CODEL pour son engagement citoyen auprès du peuple Burkinabè et son accompagnement

pour la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance à travers la promotion de l'imputabilité politique et la redevabilité socio-économique dans notre pays. Selon elle, la démocratie burkinabè est très jeune et a besoin de toutes les couches de la population pour sa consolidation. Ce à quoi s'attelle la CODEL.

Avant ces sorties, des initiatives similaires ont été menées dans d'autres régions du Burkina Faso en 2018 et ont regroupé des participants issus d'organisations de la société civile, des services techniques, d'autorités coutumières et religieuses. Pour l'année 2019, après Gaoua, Banfora et Dori, l'honneur reviendra à d'autres villes d'abriter dans les mois à venir des rencontres de la CODEL.

Nouveau code électoral

La CODEL identifie des défis à relever pour des élections apaisées en 2020

Du 14 au 15 mai 2019, la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) a organisé un atelier sur le thème : « nouveau code électoral et les défis pour la CODEL ». La rencontre a réuni pendant 48 heures des participants venant des associations membres ainsi que les partenaires techniques et financiers de la CODEL.

Le 30 juillet 2018, l'Assemblée Nationale du Burkina Faso a voté la loi n°035-2018/AN portant modification de la loi n°014-2001/AN du 3 juillet 2001 portant Code électoral. Cette loi a introduit des dispositions sur la tenue du référendum ainsi que des modifications substantielles sur les documents d'inscription sur les listes électorales et de vote ainsi que sur la mise en œuvre des dispositions relatives au vote des burkinabè de l'étranger. Cette loi connaîtra ses premières applications lors de l'élection présidentielle de 2020 mais aussi lors du probable référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution élaborée par la Commission constitutionnelle mise en place par le chef de l'État, Roch Marc

Christian Kabore.

C'est dans ce contexte que la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL), en sa qualité d'organisation fortement impliquée dans le monitoring du processus électoral, a organisé, les 14 et 15 mai 2019 à Ouagadougou, un atelier d'échanges sur les défis que lui pose le nouveau cadre légal en vue de rendre son intervention plus efficace.

Pour Me Halidou Ouédraogo, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier, la CODEL a voulu cet atelier pour outiller ses membres et les mettre à la tâche pour des élections apaisées. «La loi est riche et complète. Si elle est mise en œuvre avec le concours de la classe politique et de

la société civile, les citoyens rempliront leurs devoirs dans une légalité bien comprise et dans un cadre très sécurisé », selon lui. Aussi, il a relevé que le Code électoral, comme la Constitution, est un document fondamental pour une bonne tenue du processus électoral de 2020.

Les travaux se sont déroulés autour de trois communications.

La première communication, donnée par M. Lansane Dao, Commissaire à la CENI ; a porté sur le thème: -«Code électoral : contexte de sa révision et contenu». Il ressort de la communication que trois principales préoccupations ont pu motiver la révision de la loi



Vue des participants lors de la synthèse de la modératrice

portant code électoral, à savoir :

- l'opérationnalisation du vote des Burkinabè de l'étranger;
- la diversité et la sécurité des documents électoraux;
- le vide juridique relativement à l'organisation du référendum au Burkina Faso.

Avec la nouvelle disposition, la CNIB et le passeport ordinaire deviennent les documents d'inscription et de vote. Une disposition transitoire permet toutefois l'utilisation de l'ancienne carte d'électeur jusqu'en 2021. S'agissant du vote des Burkinabè de l'étranger, la loi dispose que : «à l'étranger, il est créé un bureau de vote dans chaque ambassade et/ou consulat général dont la juridiction diplomatique compte au moins cinq cents

Burkinabè immatriculés » (Art 72). Pour être éligible et pouvoir abriter les élections à l'étranger, la juridiction diplomatique doit donc compter au moins cinq cent Burkinabè immatriculés. La constitution du fichier électoral des burkinabè de l'étranger est le principal défi à relever

Une deuxième communication donnée par Mme Clarisse Nadembega, membres du Bureau exécutif national de la CODEL, a porté

sur le thème : «**le nouveau code électoral : quels défis pour la CODEL ?**». Les défis identifiés peuvent être regroupés en deux catégories : ceux intrinsèques au Code électoral et ceux liés au contexte national. Pour la première catégorie, il a été relevé l'acceptation des règles du jeu démocratique (consensus sur le Code électoral), la fiabilité du fichier électoral (y compris celui des Burkinabè de l'étranger), conduite de la campagne et du vote à l'étranger respectueuse des lois nationales, prévention des conflits électoraux, le respect du droit de participation des Burkinabè résidents en grand nombre dans des pays comme la Côte d'Ivoire. Par rapport au contexte, l'on a noté comme défis majeurs, la sécurité, la bonne collaboration de la CODEL avec les institutions impliquées dans le processus électoral (CENI, ONI, MATD,...) et de ces institutions entre elles, la participation citoyenne (taux de participation acceptable), la capacité de la CODEL elle-même à dupliquer l'exploit de 2015, la visibilité-clarté sur le calendrier électoral. A la suite des différentes communications, les participants ont entamé des travaux de groupe

sous la direction de Mme Lydia Zanga, secrétaire exécutive de la CODEL. Il s'est agi d'approfondir la réflexion sur les défis identifiés et de proposer des stratégies d'intervention. La Secrétaire exécutive a par la suite fait une Présentation sur «**stratégies pour un monitoring citoyen efficace du processus électoral**» en faisant un parallèle avec les synthèses des travaux de groupes. Au sortir des travaux, il ressort que CODEL devrait:

- organiser d'autres cadres de discussion pour la priorisation des défis
- poursuivre l'organisation de cadres de dialogues pour faciliter le consensus autour des règles du jeu démocratique ;
- plaider pour la mise en place d'un cadre de concertation CENI, ONI, MATD et OSC pour une transparence dans la conduite du processus ;
- faire un monitoring de l'enrôlement et du vote des Burkinabè à l'étranger
- faire un monitoring des médias ;
- mener une campagne d'information et d'éducation électorale;
- faire un plaidoyer pour le plafonnement des dépenses de campagne et le financement privé des partis politiques ;
- nouer des partenariats stratégiques en vue de l'opérationnalisation du dispositif de situation room électorale ;
- renforcer les capacités de la CODEL, définir une stratégie d'intervention et mobiliser des ressources.

Assemblée générale de la CODEL Anticiper pour rééditer les exploits de l'observation électorale de 2015 et 2016

La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) a tenu une assemblée générale le vendredi 28 juillet 2019 à Ouagadougou. 17 associations et coalitions d'associations membres sur 19 étaient présentes et tous les documents soumis au vote ont été validés par l'assemblée. Le cap est donc mis vers les prochaines échéances électorales.



Présidium lors de l'AG

Après celle de l'année précédente, cette deuxième assemblée générale ordinaire de la convention était l'occasion pour le Bureau Exécutif National de rendre compte de la gestion et de la vie de la CODEL. Pour l'ensemble des associations membres, l'assemblée générale a été l'occasion de faire l'état de la pérennisation de leur structure faitière et de se projeter vers le futur. Après la cérémonie d'ouverture et vérification du quorum, les travaux ont débuté avec une écoute particulière accordée aux différentes interventions

Rapport moral du Président

Le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo présentant son rapport moral à l'assemblée s'est exprimé sur la situation nationale et internationale, sur l'action et le rôle de la CODEL au Burkina Faso et enfin sur la préparation de la surveillance des élections de 2020 et 2021.

Au titre du bilan moral, le président de la CODEL a dépeint une situation nationale et internationale marquée par des «fractures» institutionnelle, économique et sociale à toutes les échelles». Dans ce contexte, dira-t-il, la CODEL tient un rôle de contrepouvoir pour consolider l'Etat de droit et contribuer au développement durable profitable à tous. Il s'est aussi exprimé sur la préparation de la surveillance des élections de 2020 et 2021.

Le président Halidou Ouédraogo a rappelé le rôle fédérateur des OSC et le rôle de vigie de la démocratie que la CODEL a joués notamment dans la tenue des élections de 2015 à 2017. A l'issue des élections, «la CODEL a élargi son éventail d'engagements d'une démocratie durable et d'un engagement citoyen», a-t-il relevé. Pour lui, la CODEL dispose d'expériences et de synergies plus fortes qui permettront de faire face aux échéances électorales

à venir. Les deux projets : renforcement institutionnel et organisationnel de la CODEL et Plaidoyers institutionnels, conduit par la CODEL, connaissent une mise en œuvre réussite et appréciée par les partenaires techniques et financiers. De même, la capitalisation du processus électoral faite par l'ONG suédoise DIAKONIA montre que la CODEL a réussi parfaitement l'Observation domestique des élections couplées présidentielle et législative de 2015 et 2016. Il a donc tenu à remercier l'ensemble des OSC membres pour leur réelle implication et leur a demandé de s'armer pour les prochains défis.

Des rapports passés au peigne fin

L'Assemblée a eu droit à une présentation du rapport annuel d'activités de 2018 et du plan d'action 2019 faite par Mme Lydia Zanga, la secrétaire exécutive de la CODEL.

A l'écouter, les activités sont diverses et leur bonne exécution ont permis d'atteindre des résultats probants.

Ainsi, comme exemple, elle a cité entre autres la capacitation des organisations membres et certains partenaires au Présimètre sur le contenu du PNDES ; 248 personnes sensibilisées sur le programme Présimètre ; le renforcement des connaissances sur les textes en matière foncière au profit 258 personnes ; une meilleure appropriation du Présimètre, une contribution à la résolution des crises dans les communes en difficulté (Gourcy et Saponé), une meilleure visibilité des actions de la CODEL.

Vie de la CODEL

A la suite du rapport d'activités, l'assemblée a suivi le rapport financier présenté Mme Aida Zonga, responsable des finances et de la comptabilité de la CODEL.

Sa présentation a porté sur le bilan des deux projets que sont : Le projet de «Renforcement institutionnel et développement organisationnel de la CODEL», soutenu par l'Union européenne et le projet de « Pérennisation de la CODEL et plaidoyers institutionnels», financé par la Suède. Le bilan a été adopté sous-réserve du quitus du comité de contrôle.

Comme recommandations, il a été préconisé à la CODEL de nouer d'autres partenariats afin de renforcer son assise financière pour qu'elle puisse mieux mener sa mission. Elle a aussi rappelé la nécessité pour les membres de verser leurs cotisations.

Un plan d'actions et des perspectives

La secrétaire exécutive de la CODEL est revenue présenter le plan d'action et les perspectives qui ont été validés. Le plan a été adopté. Selon Mme Zonga, la CODEL envisage ou a déjà entamé des études thématiques de suivi de la mise en œuvre du PNDES, des études sur les déterminants des crises dans les communes en difficulté. L'organisation prévoit aussi, en s'appuyant sur les études commanditées, d'effectuer des missions de suivi et de médiation dans les communes en difficulté. Elle projette aussi des séances de sensibilisation sur



Photo des participants lors de l'AG

la nouvelle constitution ou encore d'organiser des activités de visibilité. La coordination des actions des six groupes de plaidoyer ne sera pas en reste.

Par ailleurs, des négociations sont en cours avec l'ONG Diakonia en vue d'acquiescer des financements pour des activités de monitoring électoral. Ce financement permettra de mener des activités d'éducation électoral, des plaidoyers et la réédition de la situation room.

Echanges divers

Ce fut également l'occasion pour les organisations membres et le Bureau exécutif national d'échanger sur les perspectives de la CODEL. Sur ce point, il s'est agi essentiellement d'échanger sur la collaboration avec les différents partenaires (CENI, ONI, MATD, DIAKONIA, PTF...) et les défis à relever afin d'aboutir à des élections

apaisées en 2020.

Ce qui naturellement devra permettre à la CODEL d'au moins rééditer l'exploit des élections passées. Situation nationale oblige, les points tels la situation sécuritaire, le nouveau code électoral, le vote des burkinabè de l'extérieur ont été identifiés comme facteurs clés pouvant influencer d'une manière ou une autre le bon déroulement du processus électoral.

Les discussions ont par la suite porté la nécessité pour la CODEL, dans une synergie d'action avec ses organisations membres, d'assurer et assumer le leadership dans la défense des positions prises par les membres, sur les grandes questions nationales.

Le bureau a pris ces remarques comme des propositions intéressantes pouvant être ajoutées au plan d'action.



Photo de famille à l'issue de l'AG

Pour mettre fin aux travaux, Me Halidou Ouédraogo a réaffirmé que la CODEL est prête pour les défis à venir. «Nous disposons aujourd'hui d'une organisation plus forte à expériences et synergies susceptibles de nous permettre de faire face à tout processus électoral... Nous devons nous préparer pour 2020 ». α-il dit.

Bonne gouvernance

L'AJEA met en débat les ressources de l'Administration publique.

L'amphi A 600 de l'Université Joseph Ki-Zerbo était un laboratoire d'idées ce 11 mai 2019. A l'occasion d'un panel organisé le 11 mai 2019, l'Association Jeunesse Espoir d'Afrique (AJEA) a permis aux invités de débattre sur les ressources humaines et matérielles qu'il faut pour l'administration publique actuelle. Les panélistes ont rappelé la nécessité de mettre l'homme ou la femme qu'il faut à la place qu'il faut, ce, au-delà des clivages politiques.

C'était le 13e grand panel-débat à l'université Joseph Ki-Zerbo organisé par l'Association Jeunesse Espoir d'Afrique (AJEA). «La situation socio-économique et politique du Burkina Faso : quelles ressources humaines et matérielles à la disposition du gouvernement», c'est le thème qui a servi de débat, sous le parrainage de Jonas Hien, président du Conseil national des Organisations de la société civile.

Au présidium pour engager les débats, des personnalités politiques et de la société civile. Kadré Désiré Ouédraogo, ancien premier ministre, les anciens ministres et députés à l'assemblée nationale Ousséni Tamboura et Tahirou Barry, David Moyenga, universitaire et ancien député du Conseil national de la transition (CNT).

Selon le secrétaire exécutif de l'AJEA, Siriki Naon, mener un débat sur la qualité des hommes à l'université est un symbole très fort, parce que cela se fait en présence et avec les étudiants, future élite du pays. Il s'est par ailleurs demandé si les malheurs du Burkina, sa pauvreté et sa situation socio-politique et sécuritaire délétère sont seulement liés aux moyens financiers. C'est cette question qui a inspiré la tenue du panel sur ce thème, car soutient-il, au-delà des moyens financiers, il faut penser à la qualité des hommes. Les nominations sont trop politiciennes, se désole Siriki Naon.

En tant qu'ancien Premier ministre, Kadré Désiré Ouédraogo a expliqué comment un gouvernement est formé, en fonction de la conjoncture, du programme du président. « Dans la formation d'un gouvernement, au-delà des contraintes politiques, il faut absolument retenir des hommes et des femmes compétents, engagés et totalement dévoués à l'intérêt général ». Foi du candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2020,

toute administration ne vaut que par les hommes et femmes qui sont chargés de l'animer.

Par conséquent, a-t-il poursuivi, un soin particulier doit être mis

dans le choix des hommes et des femmes qui porteront la responsabilité de direction à tous échelons. « Il importe de veiller que ceux qu'on responsabilise au gouvernement et dans les fonctions publiques soient des personnes compétentes dans leur domaine de spécialité, des personnes moralement aguerries ayant un sens du service public, de l'autorité, une capacité de meneur d'hommes », a martelé le panéliste.

Ancien ministre, Ousséni Tamboura est actuellement député à l'assemblée nationale sous la bannière du parti au pouvoir. Il a noté que l'une des manières de mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, c'est d'appliquer la loi. Par exemple, pour accéder à la direction générale des sociétés d'Etat ou établissements publics de l'Etat, un texte de loi instituait un concours. Mais le respect de la disposition n'est pas strict.

Aussi, dans un contexte où la majorité des électeurs n'a pas connaissance des vrais enjeux liés à la démocratie, le panéliste a noté la possibilité d'explorer le suffrage indirect, avec un collège qui en toute connaissance et en parfaite maîtrise de la situation nationale et internationale, pourrait choisir le président. Mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, c'est possible, foi de Ousséni Tam-



Vue des participants

bouira. Mais ceci ne peut se faire sans volonté politique, sans des leaders éthiques, des vrais leaders.

Tahirou Barry qui a été ministre en charge de la culture et du tourisme a partagé ce qu'il sait des nominations. A en croire également ce candidat déclaré à la course à la présidence, il avait de façon générale une liberté de nommer ses collaborateurs. Par contre, la pression venait de ceux qui devraient être remplacés. A ce sujet, il contera l'anecdote de ce haut cadre qu'il a voulu remplacer. L'ancien ministre se rappelle qu'il fut l'objet de « menaces et de promesses d'attaques mystiques impitoyables ».

Quant à David Moyenga, universitaire et ancien député sous le Conseil national de la transition (CNT), il estime qu'il faut une reconstitution matérielle et morale du Burkina Faso. Faisant le constat de la déception des Burkinabè après l'insurrection populaire, l'universitaire a suggéré l'institution d'une charte éthique dans l'administration parce que selon lui, c'est souvent l'opinion publique qui rejette vigoureusement certaines nominations à certains postes de responsabilité.

Le parrain du 13e grand panel-débat de l'Association Jeunesse Espoir d'Afrique a salué cette initiative. Jonas Hien a souligné qu'il s'agit là, d'une initiative de conscientisation citoyenne.

Elections de 2020

La CENI se dit prête

Une délégation conduite par le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Newton Ahmed Barry, a été reçue en audience, ce mardi 26 mars 2019 à Ouagadougou, par le Premier ministre, Christophe Dabiré. Lors de ces échanges, il a été question de présenter l'institution et d'évoquer avec le chef du gouvernement, les préparatifs des élections générales de 2020 pour lesquelles la CENI se dit prête.

Cette rencontre a permis au président de la CENI de revenir sur le processus d'enrôlement des Burkinabè de l'étranger, l'adoption de la nouvelle loi fondamentale et aussi de solliciter l'accompagnement du gouvernement dans le cadre de ses missions. A sa sortie d'audience, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a dit avoir présenté son institution, évoqué les questions liées au processus d'enrôlement des Burkinabè de l'étranger et les élections générales de 2020 avec le Premier ministre.

Cette rencontre avec le chef du gouvernement a permis aussi de parler de la question du référendum et du vote des Burkinabè de l'étranger pour les élections de 2020. Actualité oblige, la question de l'adoption de la nouvelle loi fondamentale n'a pas été occultée avec le chef du gouvernement. Concernant ce dossier, des spéculations sur les options sont nombreuses. Si certains estiment qu'il faut passer par la voie référendaire et d'autres par voie parlementaire, le président de la CENI sur la question a été clair. Pour lui, le choix de la démarche pour l'adoption de la nouvelle constitution ne relève pas des responsabilités de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il poursuit en affirmant que la CENI n'attend que les politiques décident de ce qu'ils veulent faire. S'ils décident pour le referendum, la



La CENI reçue en audience par le Premier Ministre

CENI est prête techniquement parce qu'elle a travaillé sur toutes les options possibles. Et sur ce point, le président Barry a affirmé avoir évoqué avec le Premier ministre que son institution a fait un travail formidable depuis deux ans.

Il estime que sur toutes ces questions, la CENI a préparé les chronogrammes nécessaires pour les faire aboutir. A la question concernant le processus de vote des Burkinabè de l'étranger, le président a confirmé que les commissaires y étaient en tournée dans différents pays pendant la moitié du mois de décembre. Ils sont rentrés et les rapports sont en train d'être compilés. Dans les jours à venir, l'institution s'adressera à l'ensemble des acteurs qui sont concernés par le processus et aux

Burkinabè de façon générale pour leur expliquer les constatations faites et les dispositions que l'institution va prendre pour que les Burkinabè de l'étranger puissent voter en 2020.

Sur le calendrier du processus électoral de 2020, le président Barry confie que « l'élection est un processus multi-acteurs. Il y a des actions qui relèvent de la CENI et sur ces questions, l'institution n'a pas de soucis, elle est prête ». La CENI dit mettre tout en œuvre pour garantir des élections transparentes et libres en 2020. Ce qui contribuera à renforcer le processus démocratique dans lequel le pays s'est inscrit. Profitant de cette aubaine, le président Barry a demandé l'accompagnement du gouvernement pour renforcer le processus démocratique au Burkina.

Digne d'intérêt

Ils ont dit

M. Touorizou Hervé Somé : « "Un hôpital dans une forêt classée dans un pays désertique, est une modernisation régressive" ».

M. Newton Ahmed Barry concernant les élections de 2020: « Une élection de qualité, c'est une élection à l'issue de laquelle, le vaincu félicite le vainqueur, et on a pu le voir en novembre 2015 ».

Drame a Yirgou et Arbinda « Ceux qui ont commis ces atrocités continuent de circuler librement, parce que les autorités en place leur garantissent l'impunité... Qu'attend le gouvernement pour prêter main forte à la justice pour qu'ils soient arrêtés ? » **Pr Mamoudou Hama Dicko .**

« Je rends grâce à Dieu qui m'a soutenu dans ma "folie" », a affirmé le lauréat du prix Nobel alternatif 2018, **M. Yacouba Sawadogo**

M. Gourma Tapsoba, déplacée de Sirgadji «... Nous avons décidé de fuir pour éviter de nous faire fusiller lors

de la prochaine visite des terroristes »

M. Simon compaoré à propos de la fronde sociale et paraphasant Thomas Sankara « les uns mangent, les autres regardent, ainsi naissent les révolutions »

M. Achille Tapsoba à propos de la validation de l'extradition de Francois compaoré par la Cour de cassation française « C'est une décision qui nous surprend »

"Faire la politique n'est pas une garantie d'impunité", a déclaré **Me Hervé Kam en parlant du procès du putsch manqué.**

Fronde sociale : « Je reste déterminé à respecter l'ensemble de mes engagements pour consolider le pacte de confiance que nous avons scellé ensemble », a déclaré le **Président Roch Kabore.**

M. Kadré Désiré Ouédraogo sur la situation nationale : « Rien de durable ne se

construit dans le désordre et l'indiscipline »

M. Zéphirin Diabré sur la gouvernance au Burkina Faso: « Ils ont pris le pouvoir, ils ne pensaient qu'aux privilèges »

Scandale "charbon fin" « de sources sûres et concordantes, il y a bel et bien eu tentative d'exportation frauduleuse d'or de la part de IAM-GOLD Essakane SA » **soutient le REN-LAC**

Crise au MINEFID «le gouvernement a été contraint, pour sauver la nation d'un naufrage programmé, d'engager des négociations avec les syndicats de ce ministère, lesquelles ont abouti à un protocole d'entente qui a permis de mettre fin à ce mouvement». «Même si des avantages ont été concédés, leur incidence globale reste maîtrisée, en faisant passer des plus de 55 milliards du précédent fonds commun à un peu moins de 20 milliards de FCFA» **a indiqué le MPP.**

Tél.: (226) 25 38 38 46 - Site web: www.codel.bf

E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com